

# BULLETIN MUNICIPAL : Nº18 Année 2018

## LE MOT DU MAIRE

Les années passent et se ressemblent, la violence est toujours présente. Attentat au marché de noël à Strasbourg, affrontement entre les forces de l'ordre et les manifestants, sans oublier les violences que certains ou certaines peuvent connaître au quotidien.

Notre société va mal!

Certes beaucoup de choses sont montées en épingle par les médias, il faut donc savoir faire preuve de discernement.

Cependant notre village ne peut être coupé du contexte général.

Actifs, retraités vivons à notre rythme, dans un bon et beau contexte. Cela doit se poursuivre!

Nous devons garder un objectif, celui de ne pas péricliter. Heureusement ce n'est pas le cas!

Bessas compte 218 habitants avec 6 naissances au-cours de 2018.

La vie associative s'est amenuisée, cependant le comité des fêtes reste le fer de lance des festivités. Merci à tous les bénévoles.

Vivre ensemble et solidaire doit être notre objectif commun.

Bonne nouvelle année de la part du conseil municipal et de moi-même.

Bonne lecture

# MELI MELO PHOTOS



Orange Territoires Connec

Neige le 28 février

Fibre Orange le 10 juillet



Dégâts d'orage du mois d'août



Réunion publique du 06 décembre au sujet des ordures ménagères



Soirée jeux de société



Feu de la Saint Jean

# SOMMAIRE

Méli – mélo photos	Page 2
Budget Primitif 2018 – Les quatre taxes directes locales	Page 4
Ce qui a été réalisé	Page 5
Informations diverses	Pages 6 à 8
Diverses commissions	Page 9
Dépôts de permis de construire	Page 9
ACTION SOCIALE	Page 10
Vie scolaire	Page 11
Etat civil et nouveaux habitants	Pages 12 à 13
Intercommunalité : SICTOBA	Pages 14 à 16
Intercommunalité:Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche	Page 17
Un peu de poésie	Page 17
27 <sup>ème</sup> édition de l'Ardéchoise	Page 18
Cave viticole	Page 18
Associations:	Pages 19 à 20
Chante Bessas	Page 19
Comité des fêtes	Pages 19 à 20
ACCA	Page 20
Au fil de l'an	Page 21
Photos par ci, photos par-là	Pages 22 à 23



Le Conseil Municipal

# **BUDGET PRIMITIF 2018**

#### o **LES BUDGETS**:

#### **COMMUNE**

SECTION INVESTISSEMENT	
RECETTES	202 672.21 €
dont RESULTAT REPORTE	50 385.02 €
DEPENSES	202 672.21 €
dont RESTE A REALISER	70 747.21 €
SECTION FONCTIONNEMENT	
RECETTE	298 649.41 €
dont RESULTAT REPORTE	129 094.62 €
DEPENSES	298 649.41 €

#### **ASSAINISSEMENT**

SECTION EXPLOITATIO
---------------------

DEPENSES	11 088.64 €
RECETTES	11 088.64 €
dont RESULTAT REPORTE	6 016.29 €

#### SECTION INVESTISSEMENT

RECETTE	5 398.18 €
dont RESULTAT REPORTE	4 811.18 €
DEPENSES	5 398.18€

#### o <u>LES TAXES DIRECTES LOCALES</u>

Taxes	Taux d'imposition				
	Ве	Bessas			
	2018	2017	2016		
D'habitation	7.99	7.99	7.99		
Foncière (bâti)	8.36	8.36	8.36		
Foncière (non bâti)	64.78	64.78	64.78		
Taxe ordures ménagère	es	14,25	14.25		

# CE QUI A ETE REALISE



Isolation extérieure, phonique et thermique de la salle communale : 26 486 € (subvention de 20 142€) avec mise en place d'une sono (3 150€)





Elagage du tremble : 1 322 €





Enfouissement des réseaux « La Davalade » : 60 348 € (subvention de 25 000€)

**Achat Tondeuse** débroussailleuse 5 519 € (subvention de 4 030 €)

\*Pose de l'abri bus : 2 682 €

\*Goudronnage voirie **Cannassoule et le Panoramic** pour un montant de 47 880 €

## **INFORMATIONS DIVERSES**

#### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi de 13h30 à 17h30 (04.75.38.61.96)

Mercredi de 8h00 à 12h00

Secrétaire Valérie VANDERPLAETSE Mail: mairie.bessas@orange.fr

o PERMANENCE DU MAIRE Le lundi de 16h00 à 18h00 et sur rendez-vous

Alain CHAMBON @ 06.86.88.63.10

o <u>PERMANENCE DES ADJOINTS</u> Le lundi de 17 à 18 heures

Sylvie CHEYREZY **№** 06.85.04.19.13

Anne-Marie PEZZANO @ 04.75.38.61.96

#### o LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE

Tarif de la location : 100 € pour les habitants de Bessas

130 € personnes extérieures parrainées par un Bessassois

Il existe un règlement concernant l'utilisation de la salle communale et du préau avec un contrat de location pour tous les usagers.

Dépôt de caution : 200 €.

Gratuité de la location pour les associations communales.

#### LOCATION MENSUELLE DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Logements communaux : 1<sup>er</sup> étage : 353.67 €

2<sup>ème</sup> étage : 332.64 €

#### SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

En cas d'urgence faire :

- ☞ le 18 pour avoir le service départemental d'incendie et de secours de Privas qui transmettra directement aux pompiers de BARJAC. (N° direct de la caserne de Barjac 🔞 04.66.60.27.27).
- F le <u>15</u> depuis un téléphone fixe ou le <u>112</u> (numéro d'appel unique sur le territoire européen) d'un téléphone portable, et vous serez directement mis en relation avec un médecin qui vous donnera les première consignes à observer.
- ☞ Un défibrillateur situé au niveau des toilettes publiques de la mairie est en libre-service.

#### o **EGLISE**

L'église est ouverte au public du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> novembre, tous les jours de 10 heures à 19 heures 30. A voir retable du milieu du 17<sup>ème</sup> siècle - Un livre d'or est à la disposition des visiteurs.

#### CONCESSION AU CIMETIERE

Le prix de la concession temporaire, pour 15 ans, a été fixé à 250€ (conseil municipal du 02 Mai 2011).

Un colombarium a été mis en place avec 6 cases pouvant contenir 2 urnes chacune. Le tarif d'une case est de 500€ pour 30 ans.

L'accès au jardin du souvenir demeure libre et gratuit.

#### RECENSEMENT DES JEUNES CITOYENS

Le recensement pour devenir citoyen est indispensable. Chaque jeune, garçon ou fille, doit se présenter en mairie, dans le mois de ses 16 ans, afin d'être recensé et pouvoir ainsi participer à la Journée d'Appel Pour la Défense. Ce recensement est obligatoire et le récépissé est nécessaire pour se présenter aux examens scolaires et pour passer le permis de conduire.

#### INSCRIPTION DES ELEVES EN CLASSES PRIMAIRES

Avant toute première inscription d'élèves en classes primaires, les parents doivent *IMPERATIVEMENT* retirer en mairie de BESSAS, une autorisation d'inscription signée du maire.

#### o METEO:

Monsieur Jacques Charmasson assure toujours les relevés des précipitations sur notre commune. Le site gratuit Internet : <a href="https://www.meteocity.com">www.meteocity.com</a> peut, si vous y accédez, vous fournir quotidiennement la météo de notre commune.

Comparatif des précipitations sur 5 ans :

2014: 1.34m; 2015:1,072m; 2016:1,0468m; 2017: 0,5147m; 2018: 1,6147m

#### o **ELECTIONS**

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées tout au long de l'année. Cette année, les inscriptions doivent s'effectuer avant le 31 mars 2019.

Pour 2019, les élections Européennes en France se dérouleront le dimanche 26 mai.

#### O COMMUNAUTE DE BRIGADES DE VALLON PONT D'ARC – RUOMS

Brigade de Vallon Pont d'Arc : HASSAN Edouard, Major DUFOUR Jean-Pierre, Adjudant chef DEGOT,Adjudent SCHMIDT, Maréchal des logis chef NADEAU, Maréchal des logis chef ROUET,Gendarmes COSTE, GELY, № 04 75 88 02 10

Brigade de Ruoms : Adjudant Chef VUAILLAT, Adjudant ARPIN, Maréchal des logis chef MASCLAUX, Maréchal des logis chef RAHMOUNI, Maréchal des logis chef GHIRARDI, Gendarmes, COHEN, et ARNAU . 104.75.39.61.09

#### o **SOCIAL**

Quelques numéros de téléphone :

Aide à Domicile en Milieu Rural.

Cette association propose une aide au ménage, à la préparation des repas ,accompagnement pour les courses.

Elle intervient également sur demande des caisses d'assurance maladie, du conseil général, pro famille (CAF).

Ces différents services peuvent amener à une réduction d'impôts.

Pose de téléalarme (FILIEN)

■ Centre hospitalier Sully Eldin de Vallon Pont d'Arc : Pour tout renseignement € 04.75.88.42.72

#### CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS

En partenariat avec 30 millions d'amis et la SPA de Lavilledieu, une nouvelle campagne de stérilisation a eu lieu sur la commune durant le printemps et l'été 2018 et nous a permis de stériliser 20 chats.

#### o **COLLECTE ORDURES MENAGERES**:

Dés 2019, le ramassage des déchets aura lieu en point de collecte. Sur la commune, 3 points seront à votre disposition situés : Route de St Sauveur – Croisement du Frigolet

Croisement de Brujas – dépôt actuel

Route de Barjac - Croisement du Mas du Serre

Pour les ménages n'ayant pas encore récupérés leur Pass, ils devront se rendre au siège de la communauté de communes, munis de leur pièce d'identité.

#### o <u>INDEMNITES MENSUELLES DE FONCTION DES ELUS EN 2018</u>

Maire: 569.19 €
 1<sup>er</sup> adjoint: 220.98 €
 2<sup>ème</sup> adjoint: 100.45 €
 3<sup>ème</sup> adjoint: 100.45 €

#### REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2018

Les 18 mars, 16 avril, 4 juin, 24 septembre, 26 novembre

Les comptes-rendus sont affichés sur les panneaux municipaux et consultables sur le site de la mairie www.bessas.fr

## **DIVERSES COMMISSIONS**

#### COMMISSION ADMINISTRATIVE CHARGEE DE LA REVISION DES LISTES ELECTORALES EN 2018

- Désigné par Madame la Présidente du Tribunal de Grande Instance :

CHEYREZY Jean Pierre, Titulaire THOULOUZE Claude, Suppléant

- Désigné par Monsieur le Préfet (Administration) :

GINESTE Jean-Pierre, Titulaire CHANNAC Céline, Suppléante

A partir du mois de janvier 2019, la commission administrative est remplacée par ne commission de contrôle. Elle sera composée d'un conseiller municipal, d'un délégué de l'administration et d'un délégué du Tribunal de Grande Instance.

M. PANSIER Francis a été nommé par le conseil municipal pour la commission de contrôle.

#### **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Sont nommés Commissaires de la Commune de BESSAS par le Directeur des Services Fiscaux de l'Ardèche et ce jusqu'à expiration du mandat des membres du Conseil Municipal.

<u>Commissaires Titulaires</u>	Commissaires Suppléants
- PEZZANO Anne-Marie, née LESOURD	- CHEYREZY Marc
- PANSIER Francis	- COURT Jean-Marie
- CHANNAC Cédric	- DIVOL Jacques
- CHEYREZY Sylvie, née ROUVEYROL	- LARI Roseline
- THOULOUZE Claude	- FLANDIN Didier

- PANSIER Jean-Marc

## **DEPOTS DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

05/03	CHARMASSON Jacques	Peyroulas	Restauration Granges	Refusé
12/03	CHEYREZY Cyril	Pagès	Extension Hangar	Accordé
26/03	CHANNAC Cédric	Aspié	Maison d'habitation	Accordé
09/04	TOCHEPRAX Pierre-Jean	Le Sorbier	Garage	Accordé
07/05	GINESTE Jean-Pierre	Bueysse	Piscine et garage vélo	Accordé
16/07	SARRAZIN Jérôme	Moulinas Nord	Transformation	Accordé
			Grange en maison	
07/11	GAGNE Christian	L'araignée	Garage	Accordé

## **ACTION SOCIALE**

Une commission Action Sociale a été créée en remplacement du CCAS.

Les avis de cette commission sont validés par le conseil municipal.

L'opération brioches, samedi 6 octobre sur la place de la mairie a permis de rapporter la somme de 373 € au profit de l'ADAPEI de l'Ardèche.





Samedi 08 décembre, les retraités ayant leur résidence principale sur la commune ainsi que le personnel communal se sont retrouvés au restaurant « La Gare des Saveurs » à Beaulieu afin de partager un moment de convivialité.

Pour celles et ceux qui ne pouvaient se déplacer un colis leur a été remis à domicile.

Restaurant « La Gare aux Saveurs » à Beaulieu

Dimanche 16 décembre, un spectacle a été offert aux enfants de la commune. Le duo « TASPASTOUTVU » a présenté « l'associé du Père Noël ».

Après la représentation, les enfants ont accueilli à bras ouverts l'invité du jour avec la distribution d'un goûter.





## VIE SCOLAIRE 2018-2019

Ecole privée Saint Laurent de Bariac

0	LCOIC	TIVEE Jaint Laurent de D	arjac			
	0	CHEYREZY Tristan	CP	0	GAGNE Leny	CM1
	0	GAGNE Angéla	CE1	0	LESAGE Morgane	CM1
0	Ecole p	oublique de Barjac				
	0	CHANNAC Clément	MS	0	JOUASSIN Théa	MS
	0	FACON Alexya	CM2	0	TRINTIGNAC Chloé	CP
	0	GAUTHIER Lisa	PS	0	VALENTIN Anaïs	PS
	0	<b>GAUTHIER Mathilde</b>	GS	0	WIEDEMANN Mathéo	CP
	0	JOUASSIN Enola	CE1	0	WIEDEMANN Louna	PS
	- 113					
0	Collège	<u>e St Ambroix</u>				

6<sup>ème</sup> o SARRAZIN Olivier

#### Ecole primaire de Vagnas

0	COURT Louisa	CE1	0	COURT Charles	CP
0	COURT Julia	GS			

#### Collège Henri Ageron Vallon Pont d'Arc

0	PANSIER Cyprien	5 <sup>ème</sup>	0	DARPHEUIL Carla	6 <sup>ème</sup>
0	WILLIAMS Rosie	5 <sup>ème</sup>			

WILLIAMS Rosie

#### Collège Roqua Aubenas

o WILLIAMS Kimberly 5<sup>ème</sup> Segpa

#### Collège St Joseph Ruoms

o LESAGE Paco **∆**ème

#### Collège Joyeuse

6<sup>ème</sup> o ARGENSON Théo

#### o Participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de Barjac :

976.25 € par an et par enfant pour l'année scolaire 2017-2018, soit un coût de 9 762.50 € pour 10 enfants scolarisés.

- o Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Saint Laurent de Barjac :
  - Pour 2018-2019, le calcul de la participation se fait en début d'année scolaire en effectuant une moyenne des frais scolaires des 4 dernières années. 882.68 € par an et par enfant pour l'année scolaire 2018-2019, soit un coût de 3 530.72 € pour 4 enfants scolarisés.
- o Participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de St Jean de Maruejols : 765 € par an et par enfant pour l'année scolaire 2017-2018.
- o Participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de Vagnas : Données non communiquées à ce jour.
- o Aide aux associations des parents d'élèves des deux écoles de Barjac :

Pour l'année scolaire 2018-2019, la commune a versé une subvention 600 € à chacune des associations.

## **BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS**

- Mme BONDAZ Christiane et Mr FAYOLLE Serge, domiciliés 602 Route de St Sauveur –Les Hostes.
- o Mr Mme TOCHEPRAX Domithilde et Pierre-Jean, domiciliés 219 Rue de la Cure.
- o Mr Mme OTT Edgar et Pia, domiciliés 2 Rue de la Fontaine.

## ETAT CIVIL 2018

#### o **DECES**

Jean PIWNIK, décédé le 12 mars à Bessas à l'âge de 86 ans

#### o PACS

HERBI Karim et LE BIHAN Dominique, pacsés le 21 février 2018



#### o **NAISSANCES**

- Léandre LEPAUL, né le 23 février à Alès, fille de Alan LEPAUL et Laury DIVOL domiciliés « La Palisse ».
- o Eloïse DONNÉE, née le 03 avril à Alès, fille de Cédric DONNÉE et Kelly LEFEBVRE domiciliés « Le Frigolet ».
- Léonie DHUYVETTER, née le 03 juillet à Alès, fille de Samuel DHUYVETTER et Delphine COURT, domiciliés «Les Hostes »
- Lohan THOULOUZE, né le 17 octobre à Alès, fils de Flavien THOULOUZE et Manon MARTINEZ, domiciliés « Pindrioux »
- Baptiste TRINTIGNAC, né le 12 novembre à Alès, fils de Gilles TRINTIGNAC et Camille THOULOUZE, domiciliés « Le village »
- Eléa CHARMASSON, née le 23 décembre à Aubenas, fille de Joffrey CHARMASSON et Elodie DANTON, domiciliés « La clapouze »

Cette natalité ne s'était pas vue depuis 1921!

#### **Léonie DHUYVETTER**





Léandre LEPAUL



**Eloïse DONNEE** 

Eléa CHARMASSON

Lohan THOULOUZE



**Baptiste TRINTIGNAC** 

## **SICTOBA**

#### UNE NOUVELLE FILIERE DE TRAITEMENT POUR NOS DECHETS MENAGERS : PARI REUSSI!

Avec la fermeture annoncée de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux gérée par le syndicat, les élus ont depuis plus de 10 ans entrepris de nombreuses démarches pour trouver une solution au traitement de nos déchets ménagers.

Le SICTOBA s'est ainsi associé avec le syndicat voisin, le SIDOMSA (Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères du Secteur d'Aubenas), pour lancer en juillet 2016 une Délégation de Service Public (DSP) pour la réalisation du futur pôle de valorisation énergie matières de l'Ardèche méridionale.

Nos deux collectivités ont en début d'année attribué à SUEZ une délégation de service public pour une durée de 20 ans.

Ce contrat prévoit la conception, la construction et la gestion par SUEZ d'un nouveau site de valorisation qui permettra de produire des matières premières secondaires de qualité ainsi que du combustible solide de récupération (CSR) à partir des déchets ménagers. Futur pilier du développement durable et de l'économie circulaire du territoire, le Pôle de valorisation Energie Matières traitera les déchets produits par les 100 000 habitants de ce territoire, représentant 149 communes. Situé à Lavilledieu, dans la zone industrielle Lucien AUZAS, sa mise en service est prévue au premier semestre 2020.

#### Des partenaires engagés dans une économie durable et une dynamique territoriale

A l'initiative de ce futur pôle innovant, il y a la volonté commune du SICTOBA et du SIDOMSA, les deux collectivités publiques en charge des déchets sur le sud de l'Ardèche. Ensemble, les deux syndicats ont longuement travaillé en partenariat afin de concevoir un projet commun ambitieux de valorisation qui s'inscrit parfaitement dans une dynamique de développement durable et d'économie circulaire du territoire.

Validé par le plan interdépartemental de prévention et de gestion des déchets Drôme Ardèche et conforme aux orientations de la loi de Transition énergétique pour la croissance verte, le Pôle de valorisation Energie Matières recevra chaque année environ 40 000 tonnes de déchets qui sont aujourd'hui éliminés en centre de stockage.

Les 2 syndicats ont donc choisi une solution mutualisée, qui s'adapte au contexte local et économiquement satisfaisante, avec pour objectif principal d'augmenter la valorisation des déchets pour diminuer la part enfouie.

#### Une installation unique de valorisation Energie et Matières

Dédié à la production de matières premières secondaires et de CSR, ce nouveau pôle permettra d'économiser des ressources naturelles et d'éviter la consommation d'énergies fossiles.

Il comportera trois filières de valorisation complémentaires :

- La préparation du bois de déchetterie pour sa valorisation énergétique en chaufferie biomasse.
- La production de matières première secondaires (plastiques, métaux ferreux et non-ferreux, papiers et cartons) pour leur recyclage.
- Le tri de la fraction combustible des déchets ménagers pour sa valorisation énergétique en chaleur et électricité vertes.



Implanté sur la zone d'activité de Lavilledieu, le site comportera un bâtiment de 3000 m² et sera doté d'un parcours de visite donnant à voir l'ensemble du process ainsi que d'un Parc des énergies renouvelables permettant de sensibiliser le public et les scolaires du territoire aux enjeux de la transition énergétique et du développement durable.

#### LA CHASSE A LA CARTOUCHE

Le SICTOBA en partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ardèche a lancé l'opération « La chasse à la cartouche ».

Des conteneurs pour récolter les cartouches de fusils et douilles de carabines usagées ont été mis à disposition de chaque société de chasse du territoire couvert par le SICTOBA.

Une fois remplis ces conteneurs seront accueillis sur les 7 déchetteries du territoire (Barjac, Beaulieu, Joyeuse, Les Vans, Ruoms, Saint Remèze et Vallon-Pont-d'Arc) pour ensuite être envoyés vers des filières de recyclage et de valorisation.

Chaque chasseur peut également se rendre sur une déchetterie pour y déposer de manière individuelle ses étuis vides.

Ces déchets qui auparavant étaient jetées dans les ordures ménagères vont désormais emprunter la voie du recyclage et de la valorisation!



#### **EMBALLAGES: TOUS DANS LE MEME BAC!**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier vous pouvez déposer tous vos emballages dans le bac de tri. La nouveauté : tous les emballages plastiques sont maintenant recyclés et valorisés.

#### Vers plus de recyclage et de valorisation

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

#### Qui est concerné?

Il faudra attendre plusieurs années avant que toutes les communes françaises puissent recycler tous les emballages. Notre commune fait partie des premières à participer au projet piloté par Citeo. Vos proches qui habitent dans des communes voisines ne sont peut-être pas encore concernés. Ils le seront bientôt, mais en attendant, ne soyez pas étonnés si les consignes diffèrent chez eux.

#### Et en pratique?

Les nouvelles consignes de tri dans la commune remplacent les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages). Pour vous aider :

- 1/ C'est un emballage? Déposez-le dans le bac de tri!
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac) et ne pas les imbriquer.

<u>A recycler</u>: Dans le bac jaune, les emballages et papiers: emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, ainsi que tous les papiers, sans exception! Quelques exemples: bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, petits métaux (capsules, plaquettes de médicament s, ...), pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Dans le conteneur à verre : emballages en verre.

Désormais, plus de doute : tous les emballages se trient !



# COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GORGES DE L'ARDECHE

Informations diverses sur les actions menées par la Communauté de communes :

- Mise en place de la taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).
- Aménagement du tronçon Vogüe Pradons de la voie verte.
- Tarifications des parkings de la combe d'arc et du pôle de services.
- Elaboration d'un PLUI (Plan Local d'urbanisme Intercommunal).
- Sentiers de découverte des dolmens sur les communes de Grospierres, Beaulieu, St Alban Auriolles, Orgnac l'aven et Labeaume.
- Projet d'un cinéma intercommunal sur la commune de Ruoms.
- Extension du périmètre du SICTOBA sur Lanas, Vogüe, St Maurice d'Ardèche et Rochecolombe.
- Mise en place d'aides en faveur des entreprises locales.
- Embauche d'un policier intercommunal.
- Reprise en régie de la crèche « les Galopins » à Vallon Pont d'Arc.
- Mise en place de la redevance Ordures Ménagères.
- Lancement d'une étude sur les activités liées à la rivière.

## UN PEU DE POESIE

Au fil de mes vagabondages,
Quand au retour d'un long voyage
Je vois enfin notre village
A l'horizon, sans un nuage,
C'est le bonheur qui me soulage,
Qui m'emporte dans son sillage.
Je renais, comme après l'orage
La brume lourde se dégage...
J'en garde à jamais cette image
De ses maisons aux murs sans âge,
De ses rues et de ses passages
De ses voûtes, de ses ombrages,
Le soleil dans les branchages...

Autour les prés et leur herbage,
Au loin les monts pour paysage,
Que la garrigue rend sauvages...
J'aime son charme moyen-âge,
Et son Histoire en héritage,
Sa paix, son calme sans partage,
Le poids des ans sans leur outrage.
De ses attraits je suis otage
Je sens sa sève en héritage,
C'est là mon humble témoignage...
Ma façon de lui rendre hommage!

**Michel LACOMBE** 

## 27ème EDITION DE L'ARDECHOISE

Jeudi 21 et vendredi 22 juin, le thème du centenaire de la grande guerre a été choisi par les bénévoles pour accueillir le passage de la course l'ardéchoise comme à l'accoutumée depuis 11 ans. C'est au bar de la Madelon que les coureurs ont pu profiter d'une pause rafraichissante .Tous les costumes ont été réalisés par deux bénévoles Julia et Anne-Marie.

Jean, Hugo et Peter ont monté les décors.

Lors du palmarès des villages animés et décorés, la commune de Bessas a reçu le Tableau d'honneur et a remporté un chèque d'une valeur de 400 €



## **CAVE VITICOLE**

En 2019 notre cave va fêter ses 80 ans. C'est le 9 juin 1939 que 32 vignerons se sont regroupés pour vinifier ensemble leurs récoltes et créer ainsi la cave de Brujas-Bessas avec 1325 hl de cuverie. Parmi ces personnes 13 étaient Bessasois (Audigier Gustave, Astier Victor, Boissin Jean, Boissin Eugène, Channac Ludovic, Chazalon Auguste, Cheyrezy Urbain, Divol Ernest, Duffes Henri, Boyer Gaston, Rey Marcel, Robert Louis, Roux Georges).

Aujourd'hui la cave compte une quinzaine de coopérateurs dont la plupart sont des petits-fils ou arrières petits-fils de ces fondateurs et a une capacité de cuverie de 18000 hl. La récolte 2018 est moyenne en quantité avec un volume de 10500 hl de bonne qualité qui se répartit ainsi : rouge 4776hl, rose 3544hl, blanc 1813 hl, lie 367 hl. Un projet d'agrandissement de 2500 hl est à l'étude et pourrait être réalisé pour la récolte 2020.

Notre point de vente est à votre disposition les lundis et jeudis après- midi entre 14h et 17h. Tous les vignerons vous souhaitent une très bonne année 2019 pour vous et vos proches.

## **ASSOCIATIONS**

#### Chante Bessas

L'année 2018 a été une année de transition pour notre chorale.

Après un concert de Noël 2017 et d'été 2018 sereins, notre cheffe de choeur Dominique Guignard a souhaité nous quitter après 10 ans de bons et loyaux services (création de cette chorale et progrès vocaux de l'ensemble indiscutables).

Nous avons pu de ce fait recruter une nouvelle cheffe en la personne d'Elisabeth Cathala, qui gère aussi la chorale d'Orgnac ; ceci à partir du mois d'octobre, avec un concert au marché de Noël de Vagnas « humide » du fait d'une météo exécrable, et de Noël 2018 à Bessas un peu stressant du fait des changements, mais apprécié ainsi que le buffet qui a suivi.

Nous avons également recruté un guitariste (Guy Brevet également orgnacois) et un choriste pupitre basse (Pierre Jean TochePrax qui habite nouvellement le village).

D'autres sont revenus : Josiane Raidon et Denis Bernard de St Jean, Thierry Maïto de Barjac, Serge Auroux de Salavas ; et après le concert de Noël nous avons enregistré 4 nouveaux participants actuellement en période «d'essai».

Ce qui fait de cette chorale un endroit de rencontre conviviale de personnes habitant différents villages (Salavas, Vagnas, Barjac, St Jean de Maruéjols, Beaulieu, Casteljau et Bessas).



Nous travaillons actuellement sur de nouvelles chansons modernes que vous aurez j'espère le plaisir d'écouter cet été.

Nous toutes et tous souhaitons aux bessassoises et bessassois une très bonne année 2019 et une belle musique du c(h)oeur.

#### Comité des fêtes

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenue le samedi 21 avril.

#### **Composition du bureau:**

Président : Romain Hurlet Vice Président: Cédric Channac Secrétaire : Camille Thoulouze Trésorier : Patrick Sarrazin Vive trésorier : Frédéric Pansier

#### Calendrier des manifestations de 2018

•Dimanche 6 Mai : Sortie touristique à Peaugres.

- •Samedi 2 Juin : Fête Franco Belge. On ne remerciera jamais assez nos amis Belges pour l'implication à cet événement ainsi qu'à toutes les manifestations du Comité des fêtes.
- •Vendredi 22 Juin : Feu de la Saint Jean (Associations du Village). Un grand merci aux associations et une entreprise du village pour cette soirée.
- •Vendredi 10 Août : Tournée des pognes. Merci de votre générosité.
- •Samedi 18 et dimanche 19 Août : Fête votive qui comme d'habitude a connu un grand succès.
- •Samedi 20 Octobre : Fête du vin primeur.



•Samedi 15 décembre : Goûter des enfants avec spectacle de la compagnie TAPASTOUTVU.

Le comité et ses dirigeants vous remercient de vos participations. L'implication de notre jeunesse est indispensable pour la continuité de cette association.

#### Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)

Membres:.

Président : Alain CHAMBON

Vice Président : Alexis PANSIER

Secrétaire : Jérôme GAUTHIER

Trésorier : Flavien THOULOUZE

Membres : Jean-Pierre GINESTE, Maurice

MICHEL, Serge ATLAN, Guillaume QUILEZ et

Tarik MEZRI.

Garde particulier: Roland SOULIER

Nombre de cartes délivrées aux ayants droits :

37 dont 8 gratuites

Nombre de cartes « étrangers » (uniquement

battues gros gibier): 22

Les jours de battues sont le mercredi le samedi et le dimanche (8 par an).

<u>Bilan intermédiaire gros gibier au 31 janvier</u> <u>2017</u> : 67 sangliers, 6 chevreuils et 11 renards.

#### Lâchers de petits gibiers :

50 perdreaux de repeuplement début août 100 faisans de tir (de septembre à décembre)

<u>Dégâts de sangliers</u>: de nombreux dégâts ont été constatés sur le territoire de la commune en 2017. L'impact financier de ces dégâts est très lourd pour l'ACCA.

# AU FIL DE L'AN...



Vœux de la municipalité le 05 janvier



Neige du 01 Mars



Cérémonie du 8 mai



Concert du 17 juin



Cérémonie du 11 novembre



Distribution des pass en décembre

# PHOTOS PAR CI, ...



Champignons de chez nous



AG du comité des fêtes le 21 avril



L'Ardéchoise



Aux couleurs de la France



Travaux « La Davalade »



Incivilité route de Barjac

## PHOTOS PAR LA...



Atelier d'Occitan



Visite de JC FLORY, conseiller régional



La chorale « chante Bessas »



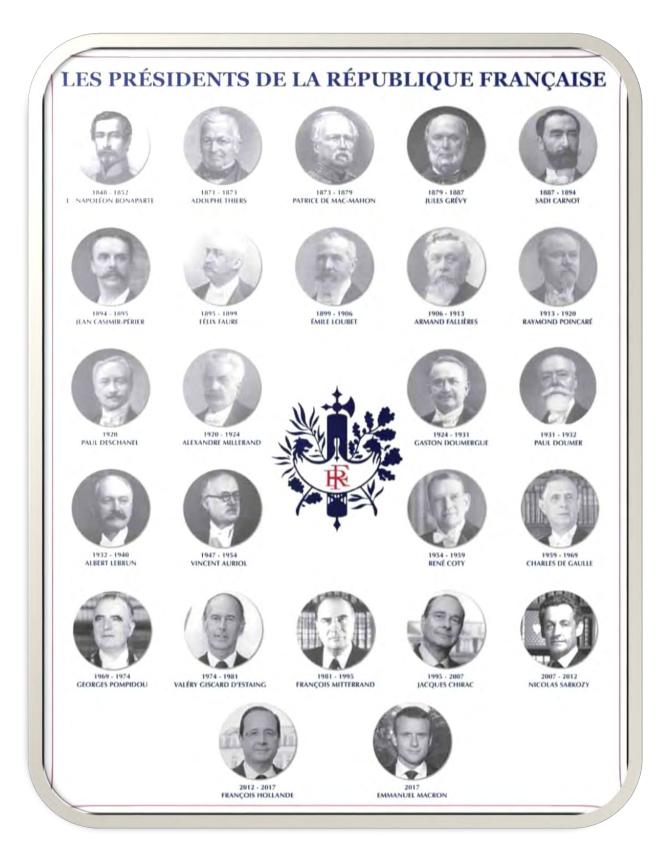
**Soirée Moules Frites** 



L'arrivée du Printemps



Travaux de voirie



La municipalité de BESSAS remercie toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce bulletin.